

# Annuaire suisse de politique de développement

| 2003 |



institut universitaire  
graduate institute  
d'études du développement  
of development studies

**SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET  
COOPÉRATION INTERNATIONALE  
DEVELOPMENT.COM**

**CD-ROM INCLUS**

---

# Table des matières

---

## Ouvertures 3

---

Pas sans nos langues  
*Alpha Oumar Konaré* XI

La perspective d'un avenir meilleur pour tous  
*Walter Fust* XIII

---

## 1. Fracture numérique : nouvel enjeu pour la coopération internationale

---

Les promesses d'une prospérité virtuelle  
*Marie Thorndahl* 3

**Eclairages** Fracture numérique : un concept boiteux ?  
*Daniel Pimienta* 27

Pour une approche africaine des technologies de l'information  
*Sylvestre Ouédraogo* 31

Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques  
*Partha Pratim Sarker* 35

E-commerce : du mirage économique au miracle social  
*Benoît Vulliet* 39

---

## 2. Applications et pratiques au Sud

---

La coopération à l'assaut de l'Afrique subsaharienne  
*Annie Chéneau-Loquay et Raphaël Ntambue-Tschimbulu* 45

**Eclairages** Les technologies de l'information au Burkina Faso : une course de fond  
*Sylvestre Ouédraogo* 77

Infocentres villageois au Sud de l'Inde : l'humain avant l'outil  
*Michel Egger* 81

Téléservices au Mali : l'art du détournement  
*Jean-François L'haire et Ousmane Ly (propos recueillis par Marie Thorndahl)* 85

Radio, Internet et satellite au Sénégal pour lutter contre les feux de brousse  
*Martin Faye* 89

---

### 3. Politique et actions de la Suisse

---

Swisscom, l'UIT et la coopération au développement : le néolibéralisme contre la solidarité <i>Michel Egger et Jean-Louis Fullsack</i>	95
« Plus que la fracture, c'est l'opportunité numérique qui importe » <i>Hamadoun Ibrahim Touré (propos recueillis par Michel Egger)</i>	113
<b>Eclairages</b> La société de l'information : l'affaire de tous <i>Marc Furrer</i>	123
Les technologies de l'information relèvent de l'économie privée <i>René Buholzer</i>	127
Une société de l'information équitable : une question de volonté politique <i>Chantal Peyer</i>	131
DDC : une approche centrée sur les populations <i>Gerolf Weigel</i>	135
Helvetas : vers des technologies participatives <i>Marc Steinlin</i>	141
Pain pour le prochain : pour une communication équitable <i>Christoph Stückelberger</i>	145
ETIC : partenariat Nord-Sud et coopération décentralisée <i>Pape Ndiaye Diouf</i>	149
La Suisse et le Sommet mondial sur la société de l'information : défis et déficits <i>Fabrice Boulé</i>	151

---

### 4. Le Sommet mondial sur la société de l'information

---

La société mondiale de l'information : visions, peuples et pouvoirs <i>Cees J. Hamelink</i>	159
<b>Eclairage</b> Droits d'auteur : vers une nouvelle forme de colonialisme <i>Brian Wafawarowa</i>	185
Gouvernance de l'Internet : une centralisation du pouvoir inquiétante <i>Stéphane Koch</i>	189
La bataille des logiciels libres <i>Bernard Lang</i>	195
Financements et partage des richesses : des sujets tabous <i>Marie Thorndahl</i>	201
La société civile enlisée dans le système <i>Sean O'Siochru et Bruce Girard</i>	207
<b>Eclairage</b> La société civile, acteur clé de la société de l'information <i>Adama Samassékou</i>	219
Cyber-Léviathan <i>Mateo Cueva</i>	223

---

# Les technologies de l'information relèvent de l'économie privée

René Buholzer\*

---

**N**ous sommes aujourd'hui dans une ère de transition entre la société industrielle et la société de l'information. L'information, le savoir et la communication prennent une importance croissante dans la vie de chaque individu, mais aussi pour les entreprises et les Etats. «La caractéristique déterminante de la société postindustrielle, c'est que le savoir et l'information deviennent les ressources stratégiques pour la transformation de la société, exactement comme le capital et le travail ont constitué les ressources stratégiques pour la transformation de la société industrielle», disait déjà en 1979 le sociologue américain Daniel Bell.

Cette évolution s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Comme cela a été démontré scientifiquement, les TIC jouent un rôle économique capital. Car, contrairement à d'autres innovations techniques, l'application et l'exploitation commerciale des TIC ne concernent pas quelques secteurs seulement, mais bien presque tous les segments de l'économie. Ce sont, en fait, des technologies de base. Au niveau macro-économique, elles influencent de façon sensible la croissance et l'em-

ploi. Au niveau micro-économique, elles induisent des changements fondamentaux. La réduction des coûts d'information et de communication amène les entreprises, à l'intérieur comme à l'extérieur, à réorganiser sur un plan global tous leurs systèmes et chaînes de valeur ajoutée.

L'expérience et l'histoire économique montrent que la diffusion des technologies de base est un processus de longue durée et qui peut avoir des effets en partie inattendus. La diffusion planétaire de la technologie Internet a eu pour effet, notamment, un nivellement social: les informations et les savoirs ne sont plus seulement le privilège de certaines catégories sociales, particulièrement dans les pays industrialisés riches, mais deviennent potentiellement accessibles partout dans le monde et simultanément à presque tous les groupes sociaux. Nous ne pouvons, aujourd'hui, qu'entrevoir les conséquences de cette évolution. La longue durée de ce processus de diffusion tient pour une bonne part au fait que le potentiel des TIC ne peut être pleinement exploité que lorsque prévalent toutes les conditions nécessaires aux investissements dans les technologies de base. En d'autres termes, il

\* Membre de la direction d'économiesuisse et de la délégation suisse au Sommet mondial sur la société de l'information, Suisse.

ne peut y avoir de changements aux niveaux macro et micro-économiques que si une économie offre les conditions-cadres et le capital humain nécessaires.

La mutation vers une société du savoir est donc beaucoup plus que la simple mise en place de l'infrastructure requise par ces nouvelles technologies. Celles-ci ne sont guère qu'une condition nécessaire. L'invention de l'imprimerie offre un bon élément de comparaison : si l'imprimerie a ouvert la voie à la démocratisation du savoir, il a fallu, au préalable, que les gens apprennent à lire. Le chemin qui mène à la société du savoir ne peut donc être parcouru que collectivement. L'Etat, les entreprises et les organisations de la société civile doivent contribuer ensemble, dans le cadre de leurs compétences et capacités, au succès de l'opération.

Les causes de la pauvreté – manque d'accès aux sources d'énergie, à l'eau et à l'éducation – ont été au cœur des débats du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. A cette occasion, il a été clairement démontré que l'aide publique au développement seule ne suffisait pas à combattre efficacement la pauvreté. Cela passe, bien plus, par le commerce et les investissements directs des entreprises. Ces dernières doivent cependant veiller aux conditions-cadres favorables, à l'ouverture des marchés et à la bonne gestion des affaires publiques (*good governance*) – notamment au respect des droits humains.

Les mêmes exigences valent pour la réalisation d'une société globale de l'information. Programmes nationaux, nouvelles régulations ou rede-

vances sur les TIC ne pourront pas combler le fossé numérique entre le Nord et le Sud. Cet immense défi ne pourra pas être relevé sans la participation des milieux économiques. Le monde politique, national et international, est donc invité à créer, dans le cadre de l'économie de marché, un climat propice aux innovations et aux investissements pour les petites et moyennes entreprises, à garantir aux télécommunications des conditions-cadres de concurrence favorables – véritable épine dorsale de cette société de l'information –, enfin, à promouvoir l'accès à ces technologies pour de larges couches de la population par le biais de la formation. De plus, en tant qu'utilisateurs (*e-government*) et promoteurs, les pouvoirs publics peuvent non seulement contribuer à la prise de conscience et à l'utilisation plus large des TIC, mais aussi, par diverses réformes, accroître l'efficacité de l'administration (perception des impôts, autorisations, etc.) et la proximité avec le citoyen.

Reste qu'en dernier ressort, les TIC relèvent de l'économie privée. C'est à elle qu'il revient d'exploiter judicieusement les TIC comme technologies de base dans un esprit d'innovation. Mais elle a aussi le devoir de les utiliser de manière responsable. En effet, les risques ne sont pas absents, notamment en ce qui concerne la protection de la sphère privée et la sécurité. Les milieux économiques, avec l'Etat et la société civile, sont invités à prendre les mesures nécessaires pour réduire ces risques sans pour autant restreindre inutilement l'usage de ces technologies. Face au potentiel considérable des TIC pour le développement des connaissances, l'accroissement de la compétence per-

sonnelle ou de la conscience politique, les questions de la protection et la sécurité des données devront être abordées de façon positive. Il faut donner, en effet, raison au commissaire européen Erkki Liikanen qui constatait, il y a quelques années :

«Le choix pour nous est simple : adopter les technologies numériques ou disparaître. Et cela vaut pour la société dans son ensemble. Si nous ne changeons pas, nous allons perdre à tous les niveaux : croissance, emploi, cohésion sociale.»

Les discours techno-évolutionnistes de la Banque mondiale, de l'ONU ou encore de l'Administration fédérale suisse le prouvent : les technologies de l'information et de la communication (TIC) – Internet en tête – sont devenues la « nouvelle frontière » de la coopération au développement. D'un côté, un besoin dont l'insatisfaction manifeste une inégalité choquante; de l'autre, un instrument de lutte contre la pauvreté.

Mais qu'en est-il au-delà des belles paroles : mirage ou réalité? Que cachent les concepts en vogue comme la « fracture numérique »? En quoi les TIC ont-elles changé les approches de la coopération au développement? La société de l'information en construction est-elle le lieu d'une redéfinition des relations entre Etats, entreprises et société civile, ou le théâtre de luttes de pouvoir sous le voile d'une illusoire communauté d'intérêts?

C'est à ces questions que l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd) a tenté de répondre en invitant une trentaine d'auteurs – du Sud et du Nord – à explorer les enjeux essentiels de ladite « société de l'information » pour les pays en développement. Entre vision, bilan critique et confrontation de points de vue, *Société de l'information et coopération internationale: development.com* aborde les grandes questions qui font débat comme les droits de propriété intellectuelle, la régulation de l'Internet, le financement international, la politique de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou encore le rôle de la société civile. L'ouvrage analyse plusieurs projets concrets de TIC au Sud en donnant la parole aux partenaires de terrain. Il offre une place de choix aux principaux acteurs suisses en présentant leurs approches et activités.

Un livre de référence pour comprendre les enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se déroulera en deux phases, à Genève en décembre 2003 et à Tunis en novembre 2005.